

faulquemont

Un gîte pour les cigognes

Une plateforme a été installée à Faulquemont pour loger les cigognes intéressées. Un projet né d'un partenariat entre la Ligue protectrice des oiseaux et URM (gestionnaire de réseau de distribution d'électricité). Objectif : offrir un lieu sécurisé pour éviter à ces volatiles de s'électrocuter en s'installant près des poteaux électriques. En juin 2013, URM avait dû prendre à sa charge des mesures de protection – d'un coût non négligeable – pour un couple de cigognes qui avait ainsi bien mal choisi son nouveau dortoir !



L'écluse de Gündingen, située sur le canal de la Sarre est la première écluse entre la France et l'Allemagne. Sa fermeture compromettrait le tourisme fluvial sur cet axe. Photo Thierry NICOLAS

güdingen

Un courrier contre la fermeture de l'écluse

L'Eurodistrict de SaarMoselle a adressé un courrier au nouveau ministre fédéral allemand des transports, Alexander Dobrindt. Il demande que l'écluse de Gündingen reste ouverte. Dans ce courrier, elle signale que « la fermeture de l'écluse réinstaurerait une frontière à l'heure où l'Union Européenne, la France et l'Allemagne ainsi que les territoires transfrontaliers s'efforcent de les gommer ».

Charlotte Britz, maire de Sarrebruck et vice-présidente de l'Eurodistrict ainsi que Céleste

Letz, député-maire de Sarreguemines, Laurent Kalinowski, député-maire de Forbach, Roland Roth, président de la communauté d'agglomération Sarreguemines Confluences, Peter Gillo, directeur du Regionalverband Saarbrücken et Pierre-Jean Didot, président de la communauté de communes du Pays de l'Albe et des Lacs s'associent à ce courrier.

Cette réaction fait suite à une étude du précédent ministre des transports allemands, préconisant la fermeture de cette écluse.

puttelange-aux-lacs

Obus sur le chantier

Hier, vers 14 h 30, des ouvriers occupés sur le chantier d'extension d'un magasin rue Schuman, à Püttelange-aux-Lacs sont tombés sur un obus de 40 cm de long et de 150 mm de diamètre. Le chantier a été arrêté le temps qu'une équipe du service de déminage de la Protection civile se rende sur place et neutralise cet engin, sans doute un vestige de la Seconde guerre mondiale. La gendarmerie avait sécurisé les lieux avant l'arrivée des spécialistes.

SANTÉ

réorganisation

ARS-syndicats : pas de protocole avant avril

Alors que les syndicats hospitaliers pensaient devoir se conformer à un protocole d'accord entre les établissements de Moselle-Est dès le 3 février, l'Agence régionale de santé tient à rappeler « les engagements pris devant les syndicats lors de la rencontre du 15 janvier, de savoir que le protocole d'accord ne serait pas signé avant le mois d'avril. Ce délai laisse le temps nécessaire à la négociation. » Et de poursuivre : « Une première mouture du texte préparé par les

directions des établissements a été adressée aux syndicats afin qu'ils puissent en analyser le contenu et faire part de leurs propositions lors de réunions répétées jusque fin mars. » Enfin, l'ARS souligne que « l'échéance d'avril devra être respectée car elle permet ensuite de pouvoir engager au deuxième trimestre, la concertation sociale au sein de chaque établissement. » L'ARS réaffirme ces principes dans un courrier envoyé hier aux organisations syndicales.

ÉDUCATION

sarreguemines

Lycée Nominé : un poste d'adjoint menacé

Dans une lettre ouverte adressée à la rectrice de l'académie Nancy-Metz, les enseignants du lycée Henri-Nominé de Sarreguemines contestent la suppression d'un poste de proviseur adjoint au sein de l'établissement. Annoncée lors du dernier conseil d'administration, le 12 décembre dernier, la décision de supprimer l'un des deux postes actuels est considérée comme injustifiée. L'ensemble des personnels, soutenus par les organisations syndicales et les associations de parents d'élèves considère que le critère invoqué par le rectorat, ne doit pas s'appliquer au lycée Henri-Nominé. Selon les cosignataires, bien

que l'établissement accueille moins de mille élèves, seuil justifiant la présence de deux professeurs adjoints, la présence de deux filières distinctes, devrait prévaloir sur cette règle.

Les signataires considèrent que l'établissement propose des filières qualifiantes en adéquation avec le bassin d'emploi de Sarreguemines. Et que pour cette raison, le deuxième poste de proviseur adjoint est indispensable à la gestion des élèves. Les enseignants ont décidé d'adresser cette lettre au député-maire de la ville, au président de la Casc ainsi qu'au président de la région Lorraine. A suivre.

EN PASSANT LA FRONTIÈRE université

Michelin apporte son soutien à deux étudiants

A l'occasion de la récente journée franco-allemande du 22 janvier dernier, l'Université franco-allemande, Michelin Hombourg (Sarre) et la Hochschule für Technik und Wirtschaft des Saarlandes ont signé une déclaration commune concernant la mise en place d'un programme binational de bourses Michelin-UFA. Il prévoit le soutien financier d'un étudiant français et allemand sur une période de dix mois. « Nous nous félicitons de ce que des étudiants de l'UFA puissent bénéficier d'un soutien par le biais de ce programme. Nous sommes fiers de pouvoir intensifier à l'avenir cette coopération fructueuse avec nos prestigieux partenaires en provenance du monde économique et scientifique », précise Patrice Neau,

président de l'UFA. « Disposer de personnel qualifié est essentiel pour l'avenir de notre usine », explique Lisa Janzen, directrice de l'usine Michelin. Le recteur Wolrad Rommel considère que l'Institut Supérieur Franco-Allemand de Techniques, d'Économie et de Sciences (ISFATES) est un des fleurons de la HTW saar. « Le soutien de nos étudiants au moyen de bourses en provenance de l'industrie permet d'accroître l'attrait des cursus franco-allemands entièrement intégrés. » Grâce à l'ISFATES, la HTW saar apporte une précieuse contribution à la stratégie France du gouvernement du land de la Sarre, visant à faire de la région d'ici 2043 un espace plurilingue performant d'empreinte franco-allemande.

centres commerciaux

Le podium des millionnaires

La Europa-Galerie à Sarrebruck, la nouvelle galerie commerciale construite dans l'ancienne direction des Charbonnages de Sarre, a battu un record d'affluence depuis son ouverture en octobre 2010. Cet espace de 25 000 m² répartis dans plus de 110 enseignes sur trois niveaux a accueilli l'an dernier 7,2 visiteurs, avec un pic de 76 000 entrées lors de la nuit de Noël. Ces chiffres sont battus par le Saarpark-Center de Neunkirchen qui lui affiche 8,3 millions de visiteurs. Si l'on veut compléter ce podium

des millionnaires régionaux, il suffit de passer la frontière du land : à 30 km de là, à Zweibrücken, le Outlet-Center et ses 120 boutiques ont fait se déplacer 3,37 millions de personnes en 2013. Ces géants ont failli être confrontés à un autre concurrent : la ville de Hombourg projetait un centre commercial de 20 000 mètres carrés en plein centre-ville. Face à l'opposition massive qui avait gagné toutes les villes voisines, les investisseurs du ECE-Center viennent d'abandonner leur projet.

FAITS DIVERS JUSTICE

Deux maisons cambriolées un an de prison ferme

Trois ressortissants roumains ont été condamnés à un an d'emprisonnement pour avoir volé des bijoux et divers objets le 4 février dernier dans deux maisons à Hilsprich et Diffembach-lès-Hellimer.

Edmond Dumitru et Alexandru Zlatea comparaissent hier après-midi devant le tribunal de Sarreguemines pour vols aggravés et Lulian Zlatea pour les mêmes faits assortis d'un refus d'obtempérer à une sommation de s'arrêter le 4 février dernier à Berig-Vin-trange.

Le président Alain Deiss rappelle les faits : « Le 4 février à Hilsprich vous avez soustrait frauduleusement des bijoux et objets lors d'un vol en réunion avec dégradations dans une maison. Le même jour, à Diffembach-lès-Hellimer vous commettez des faits similaires. » Ces deux délits reposent sur des éléments factuels. Les gendarmes de Sarrebruck sont avisés du cambriolage de Hilsprich par des riverains. Les auteurs ont pris la fuite à bord d'une Mercedes immatriculée en Grande-Bretagne. Leurs homologues de Morhange repèrent le véhicule et le prennent en chasse à Grostenquin. Le conducteur refuse de

se plier à un contrôle, prend la fuite, roule à tombereau ouvert avant d'effectuer une sortie de route à Berig-Vin-trange. Les trois occupants sont interpellés.

Lieux repérés la veille

Les militaires, au courant du vol par un message, font le rapprochement avec un cambriolage commis plus tôt à Diffembach. Dans les deux habitations, les Roumains ont dérobé des montres, des ordinateurs, des numéraires. Ils ont repéré les lieux la veille et photographié les maisons de la rue. Pendant leur garde à vue, les trois hommes reconnaissent les faits mais nient l'effraction « car les portes étaient grandes ouvertes ».

Hier, à la barre, ils ont expliqué « être dans une situation difficile ». Le président Deiss est circonspect : « Dans ce cas, je n'arrive pas à comprendre com-

ment vous pouvez venir de Grande-Bretagne à Hilsprich avec une voiture qui coûte cher. Quand on est très pauvre, pourquoi trouve-t-on plein de touristes dans votre voiture ? Pour moi, cette voiture est équipée pour commettre des cambriolages ».

Une victime, qui s'est constituée partie civile, témoigne : « Mes enfants ont maintenant peur quand ils sont seuls. Quand je rentre dans ma maison, ce n'est plus ma maison. Mon mari a travaillé douze heures par jour pour pouvoir m'offrir ces bijoux ».

Décourager les petits camarades

La procureur Marie-Nina Valli remarque : « Ces effractions causent un préjudice énorme dans la vie des honnêtes gens. Les auteurs prennent un air laroyant. Mais ils sont organisés, ont bien monté leur opération. Il va falloir frap-

per fort dans la sanction pour décourager les petits camarades ». Mme Valli requiert deux ans ferme pour chacun.

Me Sylvie Allès souligne : « J'ai presque entendu réseau, bande organisée. Tous les cambriolages ne sont pas commis par des Roumains. Pour éviter le renouvellement, on dispose d'autres peines : on les renvoie en Roumanie. Ils n'ont pas de casier judiciaire. Il faut trouver la juste peine. On les raccompagne tout de suite à la frontière. S'ils ont le culot de revenir en France, ils exécuteront leur peine ».

Les trois hommes, qui ont dit « regretter leurs actes commis pour avoir de l'argent » ont été condamnés à un an d'emprisonnement, au versement d'une somme de 3000 euros au titre des dommages et intérêts à la partie civile, à la confiscation de leur GPS, téléphone portable et iPhone.

Marie-Claire FÖLL.

mainvillers

Après l'accident, il marche trois kilomètres

Peu après 16 h 30 hier, un homme a perdu le contrôle de son véhicule, entre les deux ronds-points sur la D910 reliant Mainvillers et Faulquemont. Il a manifestement glissé pour sortir de la route et basculer de l'autre côté du parapet en béton, juste avant le pont.

Si la voiture – une Twingo – est retrouvée à l'état d'épave par les gendarmes de Faulquemont, le conducteur, lui, a disparu !

Il est rapidement retrouvé, en plein champ... à trois kilomètres de là. Sur place, les pompiers de Faulquemont et de Saint-Avold tentent d'en savoir plus. L'homme aurait déambulé jusque-là, s'asseyant régulièrement, pris de maux de tête. S'il ne fait état d'aucune blessure sérieuse apparente,



Des pans entiers de l'avant du véhicule ont atterri à plusieurs mètres de là. Le conducteur, lui, a disparu. Photo Thierry SANCHIS

l'homme – qui s'exprime en langue allemande – est manifestement désorienté. Est-ce dû à un malaise ayant causé l'accident ou alors une consé-

quence de celui-ci ? Le Smur de Forbach arrive sur les lieux. La décision est prise de le transporter jusqu'à l'établissement Hospitalor, à Saint-Avold.

freyming-merlebach

Un lave-linge prend feu cité Sainte-Barbe



Un lave-linge a pris feu dans cet immeuble. Photo Philippe RIEDINGER

Hier, vers 17 h 30, les sapeurs-pompiers de Freyding-Merlebach sont intervenus à la cité Sainte-Barbe, au 55 rue de la Croix. Dans l'un des appartements, un lave-linge a pris feu. Des fumées

s'échappent de l'habitation où loge une famille de six personnes. Présents au moment des faits, la maman et ses quatre enfants ont eu les bons réflexes. La mère de famille a réussi à éteindre les

flammes et tous ont attendu les secours dehors. Les sapeurs-pompiers ont procédé à la ventilation des lieux et à l'examen médical de la famille. Tous ont été relogés par des proches.

kirviller

Un cambrioleur pris en flagrant délit

En vendeur de légumes ou en agent GDF... les cambrioleurs rivalisent d'ingéniosité pour passer à l'acte. Cette fois, c'est en facteur que cet individu a été déguisé pour tromper la vigilance de riverains d'une rue à Kirviller. Mercredi, vers 15 h 30, il s'est présenté à une maison un colis à la main.

L'heure inhabituelle a toutefois éveillé la curiosité d'un voisin. Cette personne a attendu que le facteur reparte étant donné que les occupants de la maison étaient au travail. Au bout de quelques minutes, ne voyant pas réapparaître le pseudo-facteur elle a composé le 17. La gendarmerie a immédiatement dépêché sur place des hommes de

la Brigade de recherche de Sarreguemines, des gendarmes de la brigade de Sarre, ainsi que des gendarmes mobiles qui étaient en patrouille dans les environs. Sur place, ils n'ont eu aucun mal à cueillir le malfaiteur qui ressortait les poches pleines. Le cambrioleur, qui n'est pas de la région, a été placé en garde à vue avant d'être relâché. Il comparaitra prochainement devant le TGI de Sarreguemines.

« Cette affaire a pu être résolue grâce au bon réflexe d'un voisin. Les gens ne doivent pas hésiter à nous prévenir le plus rapidement possible, même en cas de doute, en composant le 17 », explique un officier de gendarmerie.

sur la d36

Sa voiture fait un tonneau

Hier matin, vers 8 h, un accident est survenu sur la D36 entre Lemberg et Mouterhouse. Un conducteur a perdu le contrôle de son véhicule. Il est allé taper sur le bord de la route, puis il a fait un tonneau, avant de s'immobiliser sur le bord de la chaussée. Il a été conduit à l'hôpital Robert-Pax.

freyding-merlebach

Tentative de vol de 12 rails de 5 mètres

Mercredi, une patrouille du commissariat de Freyding-Merlebach repère un camion-plateau sur la RD 26, près de la cité Sainte-Fontaine. Il est 12 h 15.

Deux hommes, originaires de Forbach sont en train d'entasser des rails de chemin de fer dans la remorque. 12 rails, très exactement, longs de 5 mètres.

Devant l'étrangeté de la situation, les policiers demandent alors aux individus de leur présenter une autorisation d'emporter ces matériaux. Les

deux hommes évoquent un accord verbal avec le propriétaire. Le temps de démêler l'affaire, les policiers laissent les Forbachois libres et les convoquent l'après-midi même. Après enquête, il s'avère que le propriétaire du terrain sur lequel étaient entreposés les rails n'a jamais donné son autorisation à qui que ce soit d'emporter ce matériel.

Les deux individus ont écopé d'un rappel à la loi.

E. P.

l'écho

Facebook, oui mais...

Au moment où Facebook fête son 10e anniversaire, le ministère de l'Éducation sarrois a tenu à recadrer les rapports enseignants-élèves sur les réseaux sociaux. Si rien n'empêche les instituteurs de communiquer avec des élèves sur un plan privé, il leur est interdit d'utiliser Facebook comme plateforme d'enseignement. Pas question donc de donner des devoirs via Facebook : ceci pour ne pas défavoriser les (rares) élèves qui ne seraient pas connectés.

CINÉMAS

Le Paris à Forbach
La voleuse de livres : à 20 h 20.
Le Casse des casses : à 18 h.
L'île-des miam-nimaux : tempête de boulettes géantes 2 en numérique : à 16 h et 20 h 30.
Match retour : à 18 h.
Robocop : à 16 h, 18 h 10 et 20 h 30.
The Ryan Initiative : à 16 h.

Méga Kiné à Freyding-Merlebach
American Bluff : à 13 h 45, 16 h 30, 19 h 30 et 22 h.
Jack et la mécanique du cœur : à 13 h 45, 16 h, 18 h, 20 h et 22 h 15.
L'île-des miam-nimaux : tempête de boulettes géantes 2 en 3D : à 13 h 45, 15 h 45 et 17 h 45.
Mea Culpa : à 13 h 45, 16 h, 18 h, 20 h et 22 h.
Robocop : à 13 h 45, 16 h 15, 19 h 45 et 22 h 10.
Belle et Sébastien : à 18 h.
Philomena : à 20 h.
Jacky au royaume des filles : à 13 h 45 et 22 h.
Homefront : à 20 h et 22 h.
I Frankenstein en 3D : à 13 h 45, 16 h, 18 h, 20 h et 22 h.
Match retour : à 15 h 45 et 22 h 15.
Minuscule, la vallée des fourmis perdues en 3D : à 13 h 45, 16 h, 18 h et 19 h 40.
Le loup de Wall Street : à 21 h 30.
Yves Saint-Laurent : à 13 h 45 et 17 h 50.
Prêt à tout : à 16 h, 18 h et 20 h.
The Ryan Initiative : à 13 h 45, 15 h 50, 20 h et 22 h 10.

Forum à Sarreguemines
Robocop : à 20 h et 22 h 30.
Mea Culpa : à 17 h 45, 20 h et 22 h 30.
La voleuse de livres : à 20 h et 22 h 30.
American Bluff : à 19 h 45 et 22 h 30.
Jack et la mécanique du cœur : à 17 h 45.
L'île des Miam-nimaux : à 17 h 45.
The Ryan Initiative : à 20 h et 22 h 30.
Jacky au royaume des filles : à 17 h 45 et 20 h.
I Frankenstein : à 17 h 45 et 22 h 30.
Minuscule : en 3D à 17 h 45.
12 Years a Slave : à 20 h.
Prêt à tout : à 20 h.
Homefront : à 17 h 45 et 22 h 30.
Le loup de Wall Street : à 22 h.
Philomena : à 17 h 45.